



PROFITER ET RESPECTER LA NATURE

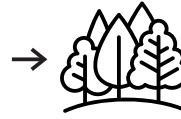
La Ville de Sainte-Julie a deux aires de conservation sur son territoire : le parc des Étangs-Antoine-Charlebois et le boisé de la Falaise.

- Le parc des Étangs-Antoine-Charlebois est une aire de conservation naturelle avec un écosystème fragile qui abrite plusieurs espèces à statut vulnérable.
- Le boisé de la Falaise est situé près du parc Edmour-J.-Harvey et mène directement au parc national du Mont-Saint-Bruno.
- Ces deux aires de conservation représentent 4 % de la superficie du territoire.

COMMENT PROFITER DE LA NATURE RESPECTUEUSEMENT ?

- Respectez les consignes et la signalisation installée.
- Demeurez dans les sentiers, même quand ce n'est pas indiqué. Le piétinement cause des dommages à la végétation et risque de propager des espèces envahissantes.
- Les animaux sauvages ont toute la nourriture dont ils ont besoin. En les nourrissant, l'humain perturbe leur comportement naturel. Les animaux risquent alors de se rapprocher de nous et à se mettre en danger.
- Si vous faites un pique-nique lors de votre sortie, pensez à planifier les repas de manière à minimiser la quantité de déchets.
- Déposez vos déchets dans les poubelles.
- Respectez la nature tout en laissant les plantes et les fleurs à leur place.

SAVIEZ-VOUS QUE ... ?



LES RESTES COMPOSTABLES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS DANS LA NATURE.

UN RÉSIDU ALIMENTAIRE PEUT PRENDRE JUSQU'À 2 ANS POUR SE DÉCOMPOSER.

Ces résidus mettent plus de temps que nous le croyons pour se décomposer et risquent d'attirer les animaux qui ne sont pas habitués à ces aliments.

De plus, ce comportement pourrait inciter d'autres visiteurs à jeter aussi leurs déchets au sol.

POURQUOI LES CHIENS NE SONT PAS ADMIS AU PARC DES ÉTANGS-ANTOINE-CHARLEBOIS ?

Le parc des Étangs-Antoine-Charlebois regorge d'espèces végétales et animales diversifiées, mais aussi d'espèces envahissantes comme le phragmite. Cette plante est considérée comme étant nuisible pour la santé de l'écosystème grâce à sa capacité d'adaptation aux conditions variées. Le phragmite est une plante très présente au parc des Étangs-Antoine-Charlebois et peut s'étendre très rapidement et ainsi créer une monoculture mettant à risque l'intégrité de l'écosystème et de la biodiversité sur le territoire. Un chien ou un humain qui se promènent dans ces plantes envahissantes amènent de petites graines qui s'étendent alors partout. Pour cette raison, la Ville a aménagé des sentiers dans lesquels les utilisateurs peuvent se promener et c'est également pour cette raison qu'il est interdit de se promener hors des sentiers. Les chiens, même en laisse, zigzaguent et se promènent bien souvent hors des sentiers. Les loups et les coyotes, contrairement aux chiens, font partie de la chaîne alimentaire. L'humain étant le maître du chien et se trouvant au bout de la chaîne alimentaire a une responsabilité afin de respecter la nature et l'environnement.



LORS DE VOTRE PROCHAINE RANDONNÉE AU PARC DES ÉTANGS-ANTOINE-CHARLEBOIS, AMUSEZ-VOUS À FAIRE LE PARCOURS **À LA DÉCOUVERTE DES ÉTANGS** À L'AIDE DES CODES QR ET N'OUBLIEZ PAS DE PARTAGER VOTRE SELFIE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX EN UTILISANT LE #VERTSAINTEJULIE.